

# Rapport public Parcoursup session 2023

Nantes Université (La Roche) - Licence - Droit

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Nantes Université (La Roche) - Licence - Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	120	1419	841	1397	19	50

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

\*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Toutes les informations concernant cette formation sont accessibles ici :

[www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-droit](http://www.univ-nantes.fr/lyceens/licence-droit)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Les éléments retenus pour le paramétrage et le calcul de la « note globale » de chaque candidat :

- une moyenne correspondant au français : bac oral + bac écrit + notes de première. Pour certaines filières, dans le paramétrage le « français » devient « littérature »,
- une moyenne correspond à l'histoire géographie : notes de première + notes de terminale
- aucune spécialité de baccalauréat n'a été privilégiée.

Remarque : la Fiche avenir n'a pas pu être retenue dans le cadre de ce paramétrage, car la pondération de ses divers indicateurs était imposée par la plateforme Parcoursup sans transparence sur les modalités de cette pré-programmation imposée et sans que celle-ci puisse être modifiée par la Commission. Cette pondération imposée ne correspondait pas aux attentes de la formation. La fiche avenir a donc été prise en compte de façon manuelle dans l'examen des candidatures.

Le classement final des candidats :

- Sur les 1419 vœux confirmés, 53 candidats étaient « Non classés » par le calcul. Ils ont fait l'objet d'une étude au cas par cas du dossier pour attribution d'une « note globale ».
- Les 247 candidats ex-aequo ont été départagés prioritairement par les notes d'histoire-géographie, celles du bac français et au-delà par un examen individuel des dossiers.
- Une étude approfondie des dossiers a ensuite conduit un reclassement de certains (Bac généraux, Bac PRO, DAEU, BAC technologie et réorientés), ainsi qu'à leur intégration dans le Parcours Accompagné.

- Classement des candidats ayant obtenu une note globale entre 11 et 12,5 vers le Parcours Accompagné (c'est-à-dire du rang 993 au rang 662).

Cette fourchette a été retenue par la CEV au regard de l'expérience des années n-1 et n-2 comme correspondant aux étudiants pouvant utilement bénéficier d'un accompagnement vers la réussite au vu de leur dossier.

#### Remarques :

1. Le classement d'appel final des candidats diffère du classement proposé par la Commission en raison de l'incidence de paramètres extérieurs (boursiers, sectorisation ...).
2. Tous les candidats classés ont été appelés.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

### Les enseignements de la session

- Certains éléments des dossiers, en particulier la Fiche avenir, sont d'utilisation difficile, car les informations fournies apparaissent parfois peu en adéquation avec les résultats effectifs des candidats (par ex. appréciation « très satisfaisant » à l'ensemble des indicateurs de la Fiche avenir alors que les résultats des épreuves anticipées de baccalauréat et ceux issus des bulletins, ainsi que les appréciations des enseignants, attestent d'importantes difficultés).
- La Commission constate une nouvelle augmentation des projets de formation stéréotypés, non personnalisés, voire sans lien avec la formation demandée. De nombreux dossiers présentent des « projets-types » en tous points identiques, sans doute téléchargés clés en mains d'internet.
- La Commission observe une augmentation des dossiers de « réorientation » qui correspondent en réalité à des candidats souhaitant obtenir une 3<sup>e</sup>, voire 4<sup>e</sup> inscription en Licence 1, parfois dans la même formation dans d'autres universités hors secteur.

### Les conseils aux candidats :

La formation de L1 Droit de Nantes accueille des profils variés : aucun choix d'option ou de spécialité au baccalauréat n'est privilégié.

Un bon niveau en français et en histoire-géographie, attestant des capacités rédactionnelles et de compréhension, est indispensable à la réussite en L1 Droit.

Il est recommandé au candidat de présenter un projet de formation personnalisé et correspondant à la formation demandée. Il est fortement conseillé aux candidats de se relire et de faire attention à leur syntaxe.

L'autonomie dans le travail est également un atout pour la réussite.

La faculté de Droit organise une journée « portes ouvertes » et participe à l'opération « l'université à l'essai », il est conseillé aux candidats de participer à ces événements afin d'avoir tous les éléments pour bien réfléchir à leur orientation

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	curseus du second degré (tronc commun)	Résultats français (et/ou littérature), histoire-géographie	notes de première en français (bulletins) ; notes de première et terminale en histoire-géographie	Essentiel
	Curseus du second degré (enseignements de spécialité)	Résultats dans les matières de spécialité	notes obtenues dans les matières de spécialité (peu importe les matières choisies)	Complémentaire
	curseus études supérieures	résultats en histoire-géographie pour les candidats déjà bacheliers	Pour les étudiants réorientés, seront pris en compte les résultats obtenus dans le cadre des études supérieures.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite et orale		notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou un diplôme équivalent.	Essentiel
	Méthode de travail		les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Très important
Savoir-être	autonomie		Les éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir	Complémentaire
	capacité à s'investir dans le travail	capacité à s'investir	Appréciation figurant dans la fiche Avenir et des enseignants dans les bulletins	Complémentaire



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Cohérence du projet au regard de la formation	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé - Cohérence du projet renseignée dans la fiche avenir	Complémentaire
	Cohérence du projet de formation au regard du projet personnel et professionnel	Cohérence du projet au regard de la formation	Le récépissé de passage du « questionnaire d'auto-évaluation » est indispensable pour le dépôt de la candidature.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Carine BERNAULT,  
Président de l'établissement Nantes Université (La Roche)